

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL944

présenté par  
M. Dussopt, rapporteur

-----

### ARTICLE 17 SEPTDECIES

A l'alinéa 142, substituer aux mots: "dont l'objectif est de définir", le mot: "définissant".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.